

Ceci fait, veuillez remettre le formulaire et l'annexe dûment remplis au bureau de placement du campus, à un bureau de la Commission de la Fonction publique ou à une mission diplomatique dans les délais prévus, qui sont habituellement de deux semaines avant la date de l'examen. Il est aussi important de conserver la partie détachable de l'annexe et de l'apporter avec vous à l'examen, de même qu'une carte d'identité personnelle sur laquelle apparaît votre photographie.

Les frais de déplacement pour se rendre au lieu de l'examen ou de l'entrevue sont à votre charge exclusive. Si vous souffrez d'un handicap ou avez besoin d'aides techniques ou de mesures spéciales pour passer l'examen du Service extérieur, veuillez en discuter à l'avance avec un représentant de la Commission de la Fonction publique. Aucun effort ne sera ménagé pour vous fournir toute l'assistance dont vous avez besoin. Les candidats qui ne peuvent se présenter à l'examen pour des raisons religieuses ou de santé auraient avantage à en discuter ouvertement avec un représentant de la Commission de la Fonction publique (pages bleues de l'annuaire de téléphone, sous la rubrique Gouvernement du Canada). Tous les candidats seront informés par écrit des résultats de leur examen et ceux dont la candidature n'aura pas été retenue pourront passer à nouveau cet examen sans aucune forme de pénalité. Aucune moyenne n'est établie avec les résultats des examens précédemment passés.

Deuxième étape—la présélection

La Commission de la Fonction publique transmettra à Affaires

extérieures et Commerce extérieur Canada les coordonnées des candidats qui ont obtenu les meilleurs résultats à l'examen. La présélection et la sélection des candidats dans les diverses filières relèvent toutefois de la responsabilité du ministère.

À la lumière des résultats de l'examen et des renseignements fournis sur les fiches de candidature, les candidats choisis seront convoqués par lettre à une entrevue, s'il y a lieu. Dans un tel cas, vous devez également remplir une fiche complète de vos antécédents personnels et faire prendre vos empreintes digitales avant l'entrevue. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que toutes les personnes qui ont été présélectionnées soient convoquées automatiquement à une entrevue, ni se sentir désavantagé parce qu'on n'a pas une expérience pertinente dans le domaine du commerce international.

L'évaluation personnelle se fera dans le cadre d'une entrevue dirigée par une équipe habituellement composée de représentants des trois filières. Au cours du processus de présélection, plusieurs équipes se rendront dans les quatre coins du pays et même dans les missions diplomatiques afin d'y interviewer les candidats retenus.

L'évaluation comprend deux parties. La matinée vous réserve une entrevue de 45 à 60 minutes avec une équipe de quatre intervieweurs. Au cours de l'après-midi, vous serez appelé à prendre part à un exercice de simulation de groupe où l'occasion vous sera donnée de faire valoir vos connaissances et compétences personnelles qui pourraient faire de vous un excellent agent du Service